



NUMÉRO 447

DE QUÉBEC

JOUE



WX QUATIRE COINSIPAGE 3

Page 3

A L'AVORTEMENT DU

CENTRE MERE ENFANT A

ST-FRANCE D'ASSISE

Marcher pour toutes les femmes de la Terre

page 8





nouvelles CSN

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514-598-2131).

Publié tous les quinze jours, il est tiré à 23 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Lucie Laurin (laurinl@total.net)

Conception graphique

Jean Gladu/Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu Lucie Laurin Sophie Marcoux

Numérisation photo

Jean-Pierre Paré

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographie

Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville. Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233 1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5

Site Internet de la CSN: http://www.csn.qc.ca

Il y a 32 ans

A la fin de juin 1966, les membres de la Fédération nationale des services, aujourd'hui la FSSS-CSN, votent à 92 pour cent en faveur de la grève. À la mi-juillet, 32 500 membres des syndicats de la FNS s'engagent dans un arrêt de travail qui touche 140 hôpitaux. Au bout de trois semaines de grève surviennent le règlement et la victoire syndicale. La mobilisation de la CSN, durant cet été de 1966, a été le catalyseur de deux grandes transformations historiques. On a d'abord assisté, au cours de la grève, à la mise en tutelle des administrations hospitalières locales par l'autorité gouvernementale, geste qui a conduit à la création du réseau moderne d'établissements de santé. La grève de 1966 se termine également par la signature de la première convention collective de portée nationale. Ce fut la fin de l'omnipotence des communautés religieuses, de la revendication en ordre dispersé et des inégalités de traitement. La signature d'une convention collective à l'échelle d'une province ou d'un État dans le secteur de la santé fut une première en Amérique du Nord et elle demeure une réalisation qui n'a pu être imitée ailleurs jusqu'à ce jour.

Claude Saint-Georges

Médiévales de Jonquière

Oyez! Oyez! Gens du royaume du Québec, Que commence la saison des prises de bec: Par décret royal, votre bon papa Lulu, Demande pour la première fois d'être élu.

Après deux ans de travaux de démolition, Rognant dans la santé et dans l'éducation, Coupant dans l'avenir des jeunes et des vieux, Il cherche mandat pour tenter de faire mieux.

Lulu: coupeur de 6 pour cent des salaires ; Lulu: des assistés sociaux le calvaire ; Lulu: père des décrets de 82 ; Lulu: fossoyeur de services généreux.

Mais cet habile chevalier brinquebalant, Péquiste, néo-conservateur repentant, A un nouvel ennemi, un petit frisé, Qui d'Ottawa arrive à cheval démonté.

Conservateur voulant libérer le privé, Des chaînes sociales qu'on avait imposées, Il voudrait aller beaucoup plus loin que Lulu : Jeter la Révolution tranquille à la rue.

Ainsi va cette forme de démocratie : Une fois aux quatre ans penser avoir choisi ; N'avoir aucun contrôle entre deux élections ; Espérer, quand on vote, avoir élu le bon.

Les chevaliers médiévaux sont revenus ; Le Noir, le Blanc sont des jumeaux lorsqu'ils sont nus. Après le tournoi ils festoient dans leur château, Loin du peuple de qui ils arrachent la peau.

Bonne campagne électorale!

Louis Roy



Ils étaient plus de 300 à l'hôpital Saint-François d'Assise et plus de 200 à l'hôpital Saint-Sacrement pour discuter avec la délégation de la CSN sur le chambardement envisagé par la régie régionale.

Pendant que le personnel tente de suivre les changements...

La régie régionale de Québec joue aux quatre coins!

Thérèse Jean

Normalement, quand on consolide un mur, on le renforce. Normalement. Mais la normalité, pour la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, ne semble pas être la même que pour tout être pensant et normalement constitué.

la régie pour 1999-2002 vire sens dessus dessous l'organisation du réseau hospitalier et la répartition des spécialités décidées il y a trois ans. «Le plan de la régie régionale n'est pas un plan de consolidation, affirme

le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches, c'est un plan de démolition.»

Comment expliquer ce nouveau rebrassage de cartes? «Il n'y a strictement aucune explication», dit la présidente du Conseil central de QuébecChaudière-Appalaches (CCQCA), Denise Boucher. Cette nouvelle configuration du réseau hospitalier et des spécialités, de même que le déménagement du Centre mèreenfant au Centre hospitalier de l'Université de Laval, attendu depuis 20 ans et promis depuis toujours à Saint-François d'Assise, ont été concoctés par les fonctionnaires de la régie régionale sans que personne n'ait été mis au courant de quoi que ce soit.

La petite histoire veut que ce soit le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon lui-même, qui ait appris la nouvelle configuration des centres hospitaliers aux directions générales des établissements une journée avant l'annonce officielle par la régie régionale. Lorsque le plan de consolidation est tombé sur la table du conseil d'administration de la régie régionale, au mois de septembre, il a d'abord pris tout le monde par surprise, puis indisposé les membres du conseil d'administration qui, sur un vote divisé, ont accepté de le soumettre à la consultation publique. «Pas parce qu'ils sont d'accord avec la nouvelle proposition, fait remarquer Denise Boucher, mais parce qu'ils veulent savoir ce que la population en dit.»

Arrêter d'investir dans des structures

La réorganisation qu'envisage la régie régionale ne passe pas chez les travailleuses et les travailleurs. «C'est comme si elle leur disait: "Excusez-nous, on s'est trompés. Le contexte n'est plus le même qu'il y a trois ans. Effaçons tout et repartons à zéro." Ça n'a aucun bon sens, dit Denise Boucher. Plutôt que de rebrasser les structures et de

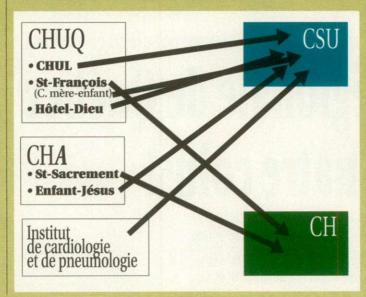


Après la conférence de presse, à laquelle participait également le président de la Fédération des professionnel-les de la CSN, Michel Tremblay, Denise Boucher, Gérald Larose et Louis Roy ont lancé un message clair: pas question d'accepter le plan de la régie!

réinvestir dans du béton, la régie régionale devrait plutôt investir pour consolider l'organisation actuelle des services hospitaliers, c'est-à-dire le CHUQ, le CHA et l'Institut de cardiologie ainsi que les spécialités se retrouvant dans chacun des hôpitaux, et confirmer l'emplacement initial du Centre mèreenfant à l'hôpital Saint-François d'Assise.»

Le conseil central reproche à la régie régionale de traiter avec une très grande légèreté la configuration des centres hospitaliers. «Dès le départ, en 1995, le concept d'enseignement et de recherche aurait dû être associé à des spécialités et des départements spécifiques d'une institution, plutôt qu'à l'ensemble d'un centre hospitalier ou un regroupement de centres hospitaliers. Aujourd'hui, la régie prétend que la réorganisation est nécessaire afin d'éviter que les établissements se concurrencent les uns les autres. Une décision qui arrive sur le tard. En plus de discréditer toute la démarche entreprise au cours des trois dernières années, elle dilapide les fonds publics et méprise l'ensemble des personnels qui paient de leur personne pour suivre le rythme des transformations.»

Pour le conseil central, la régie régionale doit arrêter de jouer au yoyo avec les spécialités qu'elle n'a pas cessé, ces dernières années, de remettre en question, de transférer ou de retransférer d'un centre à un autre. «L'enseignement et la recherche sont nécessaires dans le réseau afin de maintenir et même de rehausser les soins de santé, mais on doit développer une approche par spécialité ou par département et non par bâtiment. L'argent doit être rattaché aux plateaux d'expertise, non dans l'édifice de béton dans lequel ils se trouvent.»



Tournée CSN

Ils étaient environ 200 travailleuses et travailleurs à la cafétéria de l'hôpital Saint-Sacrement et un peu plus de 300 à Saint-François-d'Assise à écouter le message d'appui du président de la CSN, Gérald Larose: «La seule proposition intelligente, c'est de poursuivre le projet de 1995-98 en installant le Centre mère-enfant à Saint-François. Que les autorités mettent leurs culottes et du plomb dans leurs bottines. La CSN ne tolérera plus qu'on barouette le monde et qu'on jette de l'argent à l'eau avec des décisions qui n'ont aucune espèce de logique.»

Un message qui a fouetté le moral des troupes, car l'insécurité et la démotivation gagnent ces travailleuses et ces travailleurs n'ayant aucune idée du sort que leur réserve la régie régionale, qui a vraiment perdu toute crédibilité aux yeux des syndicats. À Saint-François, la régie est incapable de démontrer aux travailleuses et aux travailleurs la viabilité de l'établissement sans le Centre mèrenfant. Et à Saint-Sacrement, la régie est incapable de dire ce qu'il adviendra des spé-



cialités qui y sont déjà installées, par exemple le centre de santé pour femmes, qui dessert tout l'Est du Québec, et où 16 813 femmes sont passées l'année dernière à la clinique pour le dépistage du cancer du sein. Mentionnons que la CSN représente, dans les centres hospitaliers, toutes les catégories d'emploi, des professionnels au personnel des soins infirmiers, en passant par les employées de soutien.



Photo Le Soleil

Cette annonce «hôpital à vendre» ne sera restée que quatre heures sur le terrain de l'Hôpital Saint-Françoisd'Assise. Le syndicat a dû la retirer, la direction de l'hôpital n'avant pas prisé «l'offre». C'est donc maintenant sur le terrain voisin, en plein sur la pelouse de l'église, située à quelques pas de l'hôpital, qu'elle continue de faire sa petite affaire avec, pour compagnie, une autre pancarte «NON à l'avortement du Centre mère-enfant à Saint-François-d'Assise». Le curé de la paroisse Saint-Françoisd'Assise est lui aussi d'avis que la régie régionale doit confirmer l'emplacement du Centre mère-enfant dans ce quartier de la basse-ville de Québec.

Le gueuleton des technocrates

Un plan triennal, c'est un gueuleton pour les technocrates. Lorsque, tout à coup, il n'est plus à leur goût, ils jettent poêles, fourneaux, batterie de cuisine aux poubelles et ils se débarrassent des cuisiniers. Avec les restes de table, ils recommencent. Les technocrates appellent ça établir de nouvelles priorités pour les trois prochaines années. Un vrai gueuleton!

Il y a trois ans, à Québec, les technocrates de la régie

UN PATIENT

PSY CHIATRIQUE

TECHNOCRATE

régionale avaient dressé la table pour un petit gueuleton: 1500 abolitions de postes, des chaînes aui s'est échappé? de supplantation NON ... UN touchant 2000 travailleuses et travailleurs, deux et parfois trois transferts de postes entre autant d'établissements, des transformations, des fusions, une fermeture d'hôpital, des diminutions de services, du grand chambardement. Un vrai régal!

m e n u principal, et dans la cour même du député

de Charlesbourg et si bien nommé ministre de la Santé — le docteur Rochon —, trônait un Vaisseau d'Or: le CHUO, le Centre hospitalier universitaire de Québec. En gros, on se donnait trois années pour fusionner l'hôpital de l'Université Laval (CHUL), l'Hôtel-Dieu de Québec et l'hôpital Saint-Françoisd'Assise pour former un centre hospitalier d'excellence autant dans les services, dans l'enseignement que dans la recherche.

Les spécialités ont été redistribuées dans certains cas et on décide ensuite d'implanter un Centre mère-enfant à l'hôpital Saint-François-d'Assise. Il s'agit d'un choix judicieux, puisqu'il est situé dans un quartier populaire de la capitale.

Le menu triennal offre aussi un CHA, c'est-à-dire un centre hospitalier associé au CHUQ. Le CHA est né du regroupement de quatre hôpitaux de soins de longue durée avec les hôpitaux de soins généraux Saint-Sacrement et Enfant-Jésus, maintenant fusionnés. Les papiers juridiques sont signés, les poignées de main sont échangées et on déménage le service de paie, l'administration et la cuisine à Enfant-Jésus, qui desservira donc l'hôpital Saint-Sacrement.

On sort des spécialités de Saint-François-d'Assise pour faire de la place au Centre mère-enfant et d'importants travaux pour réaménager le site peuvent alors commencer.

La cerise sur le gâteau, c'est l'arrivée de l'Institut de cardiologie à la place de l'hôpital Laval qui, en plus, reçoit le centre de greffe pulmonaire de Montréal. On se souvient du grand succès qu'a connu cette opération du docteur Rochon...

À mesure que le plan triennal se réalise, des luttes de pouvoir se mènent entre d'autres technocrates: les directions d'établissements font du chichi pour des histoires de spécialités, mais pas un mot sur les coupures; les pédiatres des autres

> hôpitaux refusent de descendre dans les quartiers pauvres avoisinant Saint-François-d'Assise.

Trois ans plus tard, en 1998, alors que le gueuleton tire à sa fin et que tout est presque en place pour la concrétisation du fameux plan,

> les technocrates tirent la nappe avec toute la grâce d'un Houdini, le talent en moins, pour couvrir le boucan de la vaisselle qui retombe, crient bien fort qu'on recommence l'opération.

> > Le plan triennal, nouveau

et amélioré, ne prévoit pas de CHUQ ni de CHA, mais un CSU,

soit un Centre de santé universitaire qui naîtra de la fusion du CHUL, de l'Hôtel-Dieu de Québec, de l'Enfant-Jésus et de l'hôpital Laval. Comprenez-vous? Le plan fusionne également les hôpitaux Saint-Sacrement et Saint-François-d'Assise, ce dernier perdant le Centre mère-enfant au profit du CHUL et au grand plaisir des médecins. Le département des grands brûlés quitte Saint-Sacrement, où il est situé depuis toujours, pour aller s'installer à l'hôpital Enfant-Jésus. Les deux nouveaux hôpitaux fusionnés (Saint-François-d'Assise et Saint-Sacrement) ne fonctionnent déjà plus qu'à la moitié de leur capacité, soit avec 455 lits de courte durée plutôt que 1000 encore récemment. Du grand chambardement. Un autre gueuleton.

Le nouveau gueuleton coûtera plus cher mais dans leur excès, les technocrates se souviendront-ils qu'il n'y a plus de cuisine à l'hôpital Saint-Sacrement, «défusionné» de l'hôpital Enfant-Jésus?

Louis-Serge Houle

Grève dans le monde de l'information

Black-out dans le Nord

Michel Crête

Le droit à une information de qualité et le maintien des emplois: voilà ce qui a amené les 85 employé-es de Radio-Nord (FNC-CSN), en Abitibi-Témiscamingue-Ungava, à déclencher la grève générale, le 15 septembre.

epuis, c'est le black-out des trois stations de télévision (affiliées à Radio-Canada, TOS et TVA) et des six stations de radio gérées par Radio-Nord, dont Radio-Canada MF et Rock Détente.

Après avoir supprimé 20 postes au cours des cinq dernières années, dont 10 ces six derniers mois, et en dépit des efforts des syndiqué-es pour permettre la récupération de 250 000 \$, Radio-Nord veut embaucher des journalistescaméramen, qui cueilleraient l'information. Le réseau veut aussi que les animateurs de radio lisent les bulletins de nouvelles. Il souhaite recourir à des animateurs de radio à contrat. Ces demandes patronales se feraient au détriment de l'emploi des journalistes et des animateurs de radio syndiqués. Au détriment de l'information de qualité également. On vient mélanger les genres en demandant à des personnes d'accomplir des tâches qui ne relèvent pas nécessairement de leurs compétences.

Des demandes raisonnables

Pour une convention collective de trois ans, les syndiqués revendiquent la création d'un régime de retraite, l'indexation de leur salaire chaque année, une augmentation de salaire de

1,5 pour cent la première année et de 0,5 pour cent pour les deux autres années. Ils souhaitent améliorer le statut des employé-es précaires. La convention collective est échue depuis décembre. C'est le deuxième conflit de travail depuis la fondation de l'entreprise, il y a 50 ans.



Michel Crête

Neuf fois sur dix — les données du ministère du Travail en font foi ce sont les patrons qui proposent la clause «orphelin» pour faire plus de bénéfices. En vertu de cette clause, un salarié embauché après la signature d'une convention collective gagne beaucoup moins que son camarade déjà à l'emploi lors de la signature de ladite convention. Voilà maintenant que le Groupe Dorchester, comptant 230 producteurs de poulet, veut «plumer» les futurs travailleurs de son abattoir de Saint-Damase, en Montérégie.

Le Groupe Dorchester a, en effet, servi un lock-out aux 250 salariés de l'abattoir de Saint-Damase, le 28 août, pour les forcer à signer un contrat faisant en sorte qu'un nouvel employé toucherait 65 pour cent du salaire régulier maximum.

Avec à sa tête le vice-président de la CSN, Marc Laviolette, le président sortant du Conseil central de la Montérégie, René Lachapelle, et la secrétaire de la Fédération du commerce, Jacqueline Vaillancourt, le congrès du conseil central a manifesté son appui aux employés de l'abattoir de poulet du Groupe Dorchester à Saint-Damase, le 15 octobre, en lock-out depuis le 28 août.

Plutôt que d'avoir 15,20\$ l'heure, il recevrait 9,88 \$ l'heure. Et il lui faudrait attendre quatre ans plutôt qu'un an avant d'atteindre le salaire maximum.

Les syndiqués de l'abattoir revendiquent une convention collective de trois ans, des hausses de salaire totalisant 9 pour cent, un régime de retraite, la limitation de la soustraitance et une meilleure clause de santé-sécurité.

Le 20 octobre, l'assemblée générale a rejeté les offres patronales à 59 pour cent.

Page 6 • NOUVELLES CSN 447 • 23 octobre 1998



Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN

Femme de terrain et femme de cœur

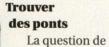
Lucie Laurin

Issue de la base laborieuse des syndicats de l'hôtellerie, riche de sa longue expérience au sein d'une fédération animée et militante, Lise Poulin a été portée au poste de secrétaire générale de la CSN avant d'avoir eu le temps d'y penser. «Ce sont de grands souliers», dit-elle. Des souliers, cependant, qu'elle est prête à chausser.

Elle a dû réfléchir rapidement, considérer les invitations pressantes à foncer. Elle était à la tête de la Fédération du commerce depuis 11 ans. Une fédération vivante, ouverte, qui s'apprête à fêter son 60e anniversaire de fondation et qui rassemble, côte à côte, des syndicats aussi vieux que la CSN et d'autres, tout neufs, qui n'ont encore développé aucune tradition. Une fédération à laquelle elle est profondément attachée et qu'elle a de la peine à quitter.

Après avoir longtemps parlé au nom de travailleuses et de travailleurs à revenus le plus souvent modestes, mené des luttes ardues pour la simple reconnaissance syndicale, voilà un beau défi que celui de représenter les membres de tous les secteurs, privés et publics, hauts et bas salariés, travailleurs intellectuels et manuels. «Je crois que mon expérience de la négociation dans le secteur privé est un atout important pour ma future tâche, dit-elle. La négociation, sous toutes ses formes, est au cœur de notre existence.»

Lise Poulin est la première femme secrétaire générale de la CSN. «Le sexe n'y change pas grand-chose, croit-elle. Mais de voir une femme occuper cette fonction, ça peut donner le goût à d'autres femmes de s'impliquer et ça, c'est intéressant.»



la gestion quotidienne n'effraie pas cette femme d'organisation, pratique, «terre à terre» même, dit-elle. Et les cachottiers devront se lever tôt pour échapper à son insatiable curiosité. «Je suis une questionneuse. Il faut que je sache tout avant de décider quoi que ce soit. Mais ensuite, je suis capable de porter mes décisions et les défendre. Je ne suis pas élue pour me fermer les yeux...»

C'est ainsi qu'elle entend. comme responsable des ressources humaines de la CSN, se pencher sur l'énorme perte d'expertise causée par les nombreuses mises à la retraite des derniers mois et celles à venir au cours des prochaines années, une centaine au total. «Il faut des références pour les nouveaux, explique-t-elle. Ce n'est pas une question de formation. Ils sont formés, les jeunes. Mais ils ont besoin de pouvoir demander à un plus vieux: "Qu'est-ce que tu en penses?", même s'ils font ce qu'ils veulent ensuite...» À l'autre extrémité, les plus vieux qui sont essoufflés et qui ne parlent que de la retraite, ceux-là l'inquiètent aussi. «Il faut trouver une solution. On n'est pas une compagnie.»

Arrivant d'une fédération qui s'est maintes fois restructurée pour accueillir de nouveaux membres, qui a testé de nouveaux modes de négociation, porté des revendications inédites, la secrétaire générale n'a pas peur des questionnements et du changement. «Je suis capable de prendre la critique. Et il paraît que je deviens moins haïssable en vieillissant», termine-t-elle en riant. «Elle m'a toujours étonnée par sa ténacité quand elle croit à quelque chose. C'est une travailleuse acharnée, qui peut passer des journées entières dans ses nouveaux dossiers, pour se familiariser.»

Ginette Patenaude,
 employée de bureau

«Sa marque de commerce, c'est la rigueur. Elle laisse à l'exécutif un héritage de débats où elle avait poussé les questionnements à leurs dernières limites. Mais après, nos positions étaient solides. La fédération était fière de l'avoir pour présidente.»

 Jean Lortie, trésorier de la Fédération du commerce



NOUVELLES CSN 447 • 23 octobre 1998 • Page 7





Contre la pauvreté et la violence

Marcher pour toutes les femmes de la Terre

Maroussia Kishka

Il fallait une bonne dose de culot et d'audace aux Québécoises pour vouloir organiser en l'an 2000 une Marche internationale des femmes pour l'élimination de la pauvreté et de la violence. Ce rêve, piloté par la Fédération des femmes du Québec, commence cependant à devenir réalité.

uelque 150 déléguées de réseaux de femmes des cinq continents se sont réunies, au cours du week-end du 17 octobre, à Montréal. Elles ont réussi à s'entendre sur une plateforme de revendications et d'action. Car qu'elles soient Africaines, Asiatiques, Européennes ou Américaines, leur volonté de raviver l'espoir les unit davantage que leurs différences en termes de culture et de réalité.

«La marche doit nous donner de l'énergie partout dans le monde pour que ça bouge», a affirmé Françoise David, présidente de la FFQ qui voit, quatre ans après le succès de la Marche du pain et des roses qui s'est tenue au Québec, des femmes du monde entier prêtes à recréer cet événement à l'échelle internationale. Car, à la fin de ce siècle, malgré les développements techniques et scientifiques spectaculaires et l'adoption de conventions internationales, 75 conflits armés déciment les populations et quatre milliards de personnes vivent sous le seuil de la pauvreté, dont plus d'un milliard en-dessous du seuil de pauvreté absolu.

Quelle que soit la région du monde, les femmes font le même constat. Ce sont les entreprises, dont l'industrie de l'armement, et le monde des finances qui établissent les règles du jeu. La corruption et l'intégrisme sont d'autres plaies auxquelles sont confrontées les femmes dans leur lutte contre les inégalités et pour leur reconnaissance.

Des droits fondamentaux comme le droit de se nourrir, de se loger, de travailler, tous reconnus dans la Déclaration des droits de l'Homme dont on fête le cinquantième anniversaire cette année, demeurent bafoués. Et les premiers à écoper, ce sont les femmes et les enfants.

Un consensus sur l'essentiel

Sans difficulté lors des assises de la marche internationale, les déléguées du Nord comme du Sud se sont entendues pour revendiquer que chaque pays se dote d'une loicadre visant l'élimination de la pauvreté et que des mesures internationales, comme la création d'un fonds de développement social financé par la taxation des transactions financières spéculatives, soient appliquées.

Elles ont aussi réussi à s'entendre, malgré leurs différences de culture et de croyances, sur des revendications communes en vue d'éliminer la violence dont sont victimes les femmes. C'est ainsi qu'elles militeront partout pour la reconnaissance aux femmes du droit de disposer de leur vie et de leur corps et de maîtriser leur fécondité. Une revendication à laquelle les Françaises, qui voulaient que les femmes

réclament partout le droit à l'avortement libre et gratuit, se sont ralliées. Car le droit des femmes à disposer de leur vie se traduit par des luttes différentes d'un pays à l'autre. «Chez nous, au Pérou, a indiqué Elena Alvarado, ce n'est pas l'avortement mais la stérilisation forcée des femmes que nous combattons.» Ailleurs, notamment dans les pays musulmans, les femmes se battent pour le droit au divorce.

Un nécessaire compromis

Les déléguées des pays occidentaux voulaient aussi que les femmes du monde entier portent ensemble la lutte des lesbiennes pour la reconnaissance des personnes quelle que soit leur orientation sexuelle, afin que cesse toute violence à leur égard. Mais l'homosexualité est encore dans les pays asiatiques, arabes et africains un tabou que les femmes ne sont pas en mesure de franchir. En plénière dimanche, Latifa Jbebdi, une féministe



Latifa Jbebdi

marocaine condamnée à mort par les intégristes musulmans, a fait un plaidoyer pour que leurs consœurs occidentales



La Marche de la Journée internationale de la pauvreté, qui se tenait samedi soir à Montréal, le 17 octobre, a connu un moment émouvant quand plus de cent déléguées des assises se sont jointes à leur groupe. Spontanément, les marcheurs ont alors entonné la chanson thème du «Pain et des roses», rappelant ainsi la Marche des femmes québécoises de 1995.

comprennent qu'une telle revendication compromettrait la réussite de la marche dans leur pays. «Leur vie pourrait être en danger si nous appuyons cela. Nous ne vivons pas dans des sociétés modernes et libérales comme les vôtres», a-t-elle expliqué. Des déléguées ont proposé que cette revendication ne fasse pas partie intégrante de la déclaration, mais qu'elle s'y retrouve tout de même nommée avec la liste des pays qui l'appuient en annexe, afin de briser le mur du silence sur cette question dans les autres pays. Une position qui a rallié les femmes du monde occidental.

Enraciner les revendications

Une fois la plateforme des revendications convenue, elles se sont entendues pour qu'à compter du 8 mars de l'an 2000, diverses actions et manifestations soient organisées localement dans chaque pays, afin que les femmes s'approprient dans leurs luttes et leurs préoccupations les revendications internationales de la Marche contre la pauvreté et la violence. «Cette marche ne peut être mondiale que si nous la portons dans nos actions locales et nationales», a soutenu constamment, durant cette fin de semaine, Fatouma Siré



Fatouma Siré Diakite

Diakite, du Mali. Ce mouvement de mobilisation à la base culminera par un rassemblement représentatif de tous les pays devant les Nations Unies le 17 octobre 2000, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

«On va se mettre au travail dès notre arrivée chez nous», a indiqué Sylvia Estrada-Claudio, des Philippines. Là



Sylvia Estrada-Claudio

comme ailleurs, les déléguées savent qu'il faut maintenant que tous les réseaux de femmes de leur pays endossent les revendications de ces assises et les portent dans leurs actions.

Des déléguées de tous les continents

Afrique: 44 déléguées
Afrique du Sud, Algérie,
Bénin, Burkina Faso,
Cameroun, Congo, Côte
d'Ivoire, Égypte, Gabon,
Ghana, Guinée, Île Maurice,
Kenya, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger,
Nigeria, Rwanda, Sénégal,

Amérique latine: 36 déléguées

Togo, Zambie

Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou

Asie: 20 déléguées

Bengladesh, Cambodge, Chine, Hong Kong, Inde, Jordanie, Liban, Népal, Sri Lanka, Pakistan, Philippines, Thaïlande

Océanie: 1 déléguée Îles Fidji

Europe: 22 déléguées Angleterre, Belgique, Croatie, France, Grèce, Hollande, Pologne, Portugal

Caraïbes: 11 déléguées Barbade, Cuba, Haïti, Jamaique, République dominicaine, Trinidad-Tobago

Amérique du Nord: 19 déléguées Canada, Québec, États-Unis

Grâce au bénévolat

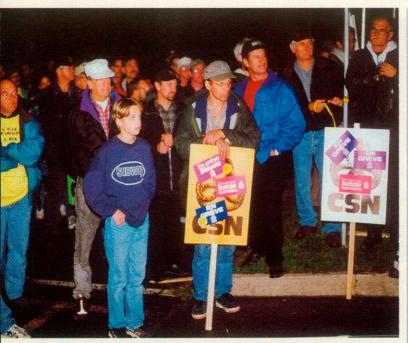
Une vingtaine de militantes de la CSN ont donné un coup de main à l'organisation des assises de la Marche internationale des femmes, et le Syndicat des professeurs du Cégep du Vieux-Montréal a mis son équipement informatique à leur disposition, en plus d'obtenir de la direction du collège un prix réduit pour la location des salles qui ont servi aux assises.

En tout, plus de 200 bénévoles de syndicats et de groupes de femmes ont donné de leur temps, sans compter ceux et celles qui ont hébergé gratuitement les déléguées.

La tenue de cet événement international

fut d'ailleurs un tour de force et a été réalisée avec un petit budget d'un peu plus de 320 000 \$ recueillis surtout auprès des syndicats, de fondations, d'ONG et de groupes de femmes. De ce montant, 120 000 \$ ont servi à financer le transport des déléguées. La CSN a d'ailleurs décidé d'accorder une somme de 40 000 \$ sur trois ans, dont 10 000 \$ ont déjà été versés.

«Cette marche s'inscrit dans nos priorités définies aux États généraux. Depuis longtemps, nous militons pour l'égalité des femmes», souligne la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.



Les cols bleus de Rimouski ont remporté une victoire malgré les restrictions au piquetage et aux manifestations imposées par une injonction.

Cette fois, les bleus de Rimouski ont obtenu gain de cause

Luc Latraverse

Après avoir débrayé pendant 130 jours, les cols bleus de Rimouski ont signé une nouvelle convention collective de quatre ans, qui met un terme au régime de paternalisme contre lequel ils se battaient depuis plus d'une décennie.

ésormais, l'ancienneté sera respectée dans les mouvements de main-d'œuvre, comme c'est le cas pour la plupart des syndiqués dans le reste du monde municipal. Les cols bleus ont également forcé leur employeur à abandonner les reculs qu'il voulait leur faire subir. Plusieurs améliorations ont été apportées aux clauses normatives. Six postes saisonniers ont été convertis en postes réguliers.

C'est donc avec fierté que les syndiqués reprennent le travail, du moins près de la moitié d'entre eux, soit ceux qui sont réguliers et qui ont du travail à cette période-ci de l'année. Par ailleurs, plusieurs travailleurs saisonniers, une trentaine, continuent de solliciter l'appui et la solidarité des membres des autres syndicats, afin d'être soutenus financièrement au cours des prochains mois par une contribution au Fonds de soutien spécial mis sur pied par le syndicat. Ces travailleurs ont été plus lourdement affectés par la durée du conflit, étant donné qu'ils n'ont pas travaillé suffisamment d'heures pour se rendre admissibles aux prestations de l'assurance-emploi, la grève s'étant prolongée durant la période plus fébrile de l'été.

On peut contribuer à ce fonds en s'adressant au Syndicat des employés municipaux «manuels» de Rimouski, 124, rue Sainte-Marie, Rimouski, QC G5L4E3, ou en communiquant au (418) 723-7811. Montérégie

Priorité à la syndicalisation

Michel Crête

«Nous allons poursuivre nos efforts pour consolider et faire vivre le Conseil central de la Montérégie, et voir à syndiquer encore plus de travailleuses et de travailleurs pour contrer les emplois précaires.» Voilà deux des mandats du nouveau comité exécutif du Conseil central de la Montérégie de la CSN, de dire sa nouvelle présidente, Pierrette Poirier.



obilisés en congrès à Granby autour du thème Des syndicats CSN - Pour une société solidaire, quelque 200 délégué-es syndicaux ont débattu et adopté, entre le 13 et le 16 octobre, des propositions qui cernent bien la complexité et les défis qui attendent ce conseil central. Composé de syndicats basés à Valleyfield, sur la Rive-Sud de Montréal, à Saint-Jeansur-Richelieu, à Sorel, à Saint-Hyacinthe et à Granby, ce conseil central juge important «de faire un pas de plus et ouvrir des avenues qui favorisent la soli-

darité entre les régions». D'autant plus que la proximité de Montréal a pour effet de défavoriser la Montérégie au plan des services publics.

L'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA) et l'ouverture des marchés inquiètent le conseil central, qui appréhende des effets néfastes sur les conditions de travail, notamment dans les abattoirs. Le conseil central sera donc présent là où il le faut, au Conseil régional de développement, par exemple.



Le comité exécutif du Conseil central de la Montérégie: première rangée, de gauche à droite, Claude Bousquet, v.-p. Saint-Hyacinthe; Serge Gosselin, secrétaire-trésorier; Pierrette Poirier, présidente, et Monique Barette, v.-p. Suroît. Deuxième rangée: Daniel Charest, v.-p. Rive-Sud; Daniel Charette, v.-p. Saint-Jean-sur-Richelieu; Robert Morand, v.-p. Sorel, et Christian Lacasse, v.-p. Granby.

Secteurs public et parapublic

Il faut entamer la négociation

Louis-Serge Houle

«Le Québec n'arrête pas de respirer parce qu'on s'en va en campagne électorale. Il faut que Québec réponde à nos revendications pour que puisse commencer la négociation.» C'est ainsi que la vice-présidente Claudette Carbonneau et les autres porte-parole du Front commun ont interpellé le gouvernement le 19 octobre.

Les revendications salariales et les demandes normatives ont été déposées en juin. Quatre mois plus tard, ni le Conseil du trésor ni les associations patronales n'ont répondu à ces dépôts. Claudette Carbonneau a rappelé la perte de 2,8 pour cent du pouvoir d'achat subie par les salarié-es de l'État depuis 1991, l'augmentation du fardeau de tâche et de la précarité ainsi que les pertes d'emplois.

Le 20 octobre, le ministre Léonard répliquait que «*le gou*- vernement ne croit pas qu'il soit approprié de déposer ses offres dans le contexte actuel d'une campagne électorale».

Il a cependant reconnu les efforts passés des salarié-es de l'État «à l'assainissement des finances publiques et qu'en ce sens, nous ne leur demanderons pas d'efforts additionnels et nous considérons même la possibilité d'un redressement salarial». Le ministre a aussi mentionné que des discussions étaient envisageables pour tenter de trouver des solutions aux



problèmes soulevés par les syndicats.

«Nous prenons acte de l'intervention gouvernementale à l'égard du redressement salarial, a rétorqué la vice-présidente de la CSN. Et nous demandons une rencontre avec le premier ministre pour qu'il clarifie sa position. Si le gouvernement est prêt à discuter des problèmes, pourquoi ne le ferait-il pas en entamant la négociation?

Le point sur le différend CEQ-CSN

Les médias ont fait grand état de «positions divergentes» entre la CEQ et la CSN, au point de mettre «le Front commun en péril». Le Soleil a titré: «La position de la CEQ sur l'équité salariale menace le front commun».

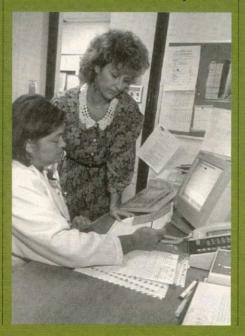
La CEQ discute avec le gouvernement d'un dossier relevant de la relativité salariale visant à restructurer les échelles salariales des enseignant-es, dont ceux des cégeps. La CSN est d'ailleurs intervenue parce qu'elle représente près des deux tiers des professeurs de cégeps et que les discussions menées par la CEQ touchent les échelles salariales de ce groupe.

La demande de la CEQ vise à hausser le revenu de chaque enseignant d'un montant moyen de 9000 \$ par année, une revendication qui coûterait quelque 700 millions \$ à l'État québécois. Elle prétend que ses travaux de relativité salariale répondent aux exigences d'équité salariale prévues par la loi sur l'équité.

Pour la CSN, il ne s'agit pas d'une démarche d'équité salariale. Le gouvernement n'a d'ailleurs jamais réalisé un programme d'équité salariale. C'est pour cette raison que la CSN a déposé 74 plain-

tes de discrimination salariale touchant 100 000 travailleuses auprès de la Commission des droits de la personne.

La CSN a toujours refusé d'aborder avec le gouvernement les cas de discrimination salariale basée sur le sexe sous l'angle de la relativité salariale. Une démarche de relativité salariale a pour ob-



jectif d'examiner la valeur relative de tous les emplois les uns par rapport aux autres. Alors qu'une démarche d'équité salariale vise à mettre fin à la discrimination salariale à l'égard des femmes. Pour ce faire, elle vise un réajustement salarial pour les catégories d'emplois à prédominance féminine. Une telle démarche implique des moyens et des outils d'évaluation qui prennent en considération des caractéristiques spécifiques aux emplois à prédominance féminine. La démarche de la CEQ ne souscrit pas à cette analyse et détourne le principe de l'équité salariale pour permettre aux seuls enseignant-es de porter une demande particulière. Cette démarche compromet le droit des travailleuses du secteur public à l'équité salariale puisqu'elle endosse la méthode de relativité salariale dont le gouvernement entend se servir pour se soustraire à la loi

De plus, cette demande de la CEQ compromet celles du Front commun, qui s'est entendu pour ne pas discuter de demandes particulières qui pourraient avoir des impacts sur les revendications salariales.

L.-S. H.



Rêves d'enfants

Ils ont le cœur sur la main, les techniciens ambulanciers du RETAQ-CSN. Le 9 octobre, ils ont procédé au lancement d'une ambulance pour faire la promotion de la Fondation rêves d'enfants. Don d'Urgences Santé, le véhicule sera sous la responsabilité du Comité des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ). Il coordonnera son utilisation et pourra le prêter, par exemple, à des groupes de techniciens ambulanciers désireux d'amasser des fonds pour la Fondation rêves d'enfants. L'ambulance servira à longueur d'année lors d'événements tels des barrages routiers, une tournée provinciale, un tournoi de golf, etc. C'est à Claude P. Giguère, technicien ambulancier, que l'on doit cette initiative louable. Les techniciens ambulanciers Simon Leroux, Diane Verreault, Pierre Fafard (relations avec les médias), Jean-Guy Cloutier, Jean-Pierre Richard et Stéphanie Dandonneau poursuivent l'œuvre de M. Giguère. Ils étaient tous présents, en compagnie de la mascotte Stéto, lors de la remise du véhicule. M.C.

L'école de la démocratie

La CSN encourage la tenue annuelle du Parlement jeunesse du Québec en versant 600 \$ à l'organisme éducatif. Ce parlement, qui en est déjà à sa 49e édition, siégera encore cette année du 26 au 30 décembre. «Notre objectif principal, c'est l'éducation des jeunes au processus démocratique, législatif et parlementaire», a expliqué, lors d'une brève entrevue à Nouvelles CSN, M. François Blondin. Membre du conseil d'administration de cet organisme indépendant du gouvernement et organisateur de l'événement, M. Blondin a précisé que ce parlement se voulait aussi un forum d'idées. Un lieu où quatre projets de loi seront déposés. Bons débats!

M.C.

Sani Mobile Accident mortel

Triste et tragique accident dans la nuit du jeudi 8 octobre: deux des 34 membres du Syndicat des travailleurs de Sani Mobile à Trois-Rivières, Jean-Guy Bélanger et Claude Cossette, sont morts asphyxiés à l'intérieur d'une remorque-citerne de la compagnie.

Le président Yves Vachon déplore la mort de ces deux travailleurs. La perte du vice-président et agent de griefs, Claude Cossette, creuse un trou béant dans la vie du syndicat, qui venait tout juste de signer un nouveau contrat de travail: «Il avait joué un rôle déterminant dans cette négociation.»

Chez Sani Mobile, la transparence manifestée au lendemain de l'accident s'est rapidement embrouillée. Sept jours après l'événement, de façon prématurée, l'entreprise déclarait que la responsabilité incombait principalement aux deux victimes. Daniel Beaulieu, secrétaire du syndicat, se dit choqué: «Notre travail, c'est un peu comme un jeu de loterie. On ne sait jamais exactement quel sort nous attend avec les produits qu'on manipule.» À l'évidence, cette tragédie relance le débat autour de la formation en santé et sécurité dans un secteur industriel aussi complexe.

H.G.

Kronos Dans la foulée des États généraux

Sans faire de bruit. les 350 syndiqué-es de l'usine Kronos de Varennes, sur la Rive-Sud de Montréal, ont donné leur aval, en juin, à une convention collective qui leur permet encore de s'enrichir. En vigueur jusqu'en juin de l'an 2001, le nouveau contrat prévoit l'indexation de leur salaire plus un gain de 0,5 pour cent à chacune des trois années de la durée de la convention. On améliore aussi la rémunération en temps supplémentaire de quelque 225 employé-es affectés au quart de travail de

douze heures. Les travailleuses et les travailleurs voient également bonifier leur régime de vacances. Le président du syndicat, Michel Éthier, est heureux de ce dénouement qui se situe dans la foulée des États généraux de la CSN, au printemps dernier, dont le thème était La richesse, ca se partage!. Avant l'entente, le salaire moyen chez Kronos se situait à 22 \$ l'heure. L'usine produit du bioxyde de titane qu'on retrouve dans la peinture, les cosmétiques et la matière plastique.

M.C.

Tactiques dilatoires La CSN barrera le chemin



La Banque Nationale trouvera la CSN sur sa route si elle s'avise d'entreprendre une guérilla juridique pour empêcher la syndicalisation des 150 employé-es de son département de télémarketing de Mastercard, à Montréal.

C'est la mise en garde que le président de la centrale, Gérald Larose, a servie à la banque, le 16 octobre. Les employé-es de la télécommercialisation de Mastercard venaient à peine de recevoir leur certificat d'accréditation syndicale du Conseil canadien des relations de travail (CCRT), ce 16 octobre,

que la banque en appelait de la décision dans les heures suivantes.

Le 10 juin, les employé-es s'étaient adressés au CCRT dans le but de fonder un syndicat. Depuis, la banque a recours à des mesures dilatoires pour faire échec au syndicat. Le président de la banque est M. André Bérard, invité du gouvernement québécois au dernier Sommet sur l'économie et l'emploi. Sa rémunération totale est de 1,3 million \$. La Banque Nationale a encaissé des profits de 342 millions \$ en 1997

M.C.

Faites lire 101110 (S)





Médecines alternatives **Toujours rien!**

À la veille de rencontrer le ministre de la Justice, Serge Ménard, responsable de l'application de la Loi des professions, le Bureau fédéral des médecines alternatives de la Fédération des professionnel-les salariés et cadres du Québec a dénoncé en conférence de presse l'inertie du gouvernement dans la reconnaissance des approches alternatives de santé. Claudine Larocque, présidente du BFMA, a rappelé que le dernier rapport du groupe de travail interministériel n'a pas été rendu public et pour cause, puisqu'il se contente de proposer un registre de tout ce qui grenouille dans le domaine, jusqu'aux sectes religieuses, sans recommander un encadrement des disciplines.

Sur notre photo, Florent Tremblay, président du SPHQ, Michel Tremblay, président de la FPPSCQ, Claudine Larocque, présidente du BFMA, Nicole Renaud et Christiane Gendron, de l'Association des diplômés en naturopathie du Québec, et Luce Prévost, présidente du Syndicat professionnel des acupuncteurs et acupunctrices.

Luc I

Français au travail L'OLF annonce un programme d'aide

Comme l'année dernière, l'Office de la langue française annonce à nouveau un programme d'aide financière aux petites entreprises (10 à 49 personnes) et à des regroupements, tels des associations syndicales ou des comités paritaires sectoriels, pour la mise en place d'activités de francisation.

Pour tout projet soumis, une somme maximale de 25 000 \$ pourra être accordée. Toutefois, si le projet touche l'ensemble des travailleurs et travailleuses d'un secteur d'activités économiques, la somme peut atteindre 50 000 \$. La CSN a d'ailleurs présenté, l'année dernière, un projet et obtenu une

aide financière pour faire le portrait des besoins en francisation des petits syndicats de la région métropolitaine.

Toute demande d'aide financière doit être adressée à l'OLF au plus tard le 31 janvier 1999. Pour obtenir plus de renseignements et des formulaires d'inscription: téléphone (514) 864-2740; télécopieur (514) 864-3948.

R.B.



Un deuil chez Viau

Les travailleuses et les travailleurs de la biscuiterie Viau, dans l'Est de Montréal, vivent un grand deuil. Lise Arsenault, la présidente du syndicat, avait déjà été victime d'un accident cardiovasculaire en janvier; elle est décédée le 20 octobre.

Cette femme dynamique — Nouvelles CSN l'avait présentée dans son numéro de juin dernier — avait fait la démonstration, avec ses camarades de travail, que les syndiqué-es peuvent jouer un rôle de premier plan dans la réorganisation de la production. Elle va beaucoup manquer à celles et ceux qui l'ont connue. L.L.



Avant de capoter...

Les rationalisations dans les entreprises, les fermetures, les compressions et les coupures de personnel dans le secteur public ont fait augmenter de façon notable, au cours des dernières années, les problèmes de santé mentale reliés au travail. C'est pourquoi, depuis la semaine dernière, des rencontres sont organisées à la CSN dans toutes les régions du Québec pour mieux outiller les syndicats dans leurs interventions en santé mentale. L'activité, qui déborde de beaucoup la semaine nationale de santé-sécurité puisqu'elle se déroulera jusqu'en décembre, a aussi pour objectif de susciter et d'aider à la mise en place de réseaux d'entraide dans les régions qui n'ont pas encore pu le faire. Les problèmes de santé mentale sont, au même titre que tous les autres problèmes de santé-sécurité au travail, une atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes.

Vous avez sûrement reçu ou allez recevoir sous peu les informations quant à la date et au lieu de la rencontre dans votre région. Vous êtes invités à y participer en grand nombre.

R.B.

Lock-out en Beauce

Au lendemain d'un débrayage de 24 heures, le 28 août dernier, les 102 salariés de l'usine Spécialités d'bois Linéaire se sont fait annoncer la fermeture de l'entreprise par leur employeur. Cependant, les formulaires de cessation d'emploi mentionnaient «conflit de travail» comme raison des mises à pied, ce qui fait conclure à un lockout.

Il s'agit d'un nouveau syndicat CSN qui a quitté les Teamsters le 2 février 1998. Composé majoritairement de travailleurs assez jeunes, le syndicat avait déjà négocié les clauses normatives de la nouvelle convention.



Le différend porte donc sur les clauses à incidence salariale: salaires, vacances, assurances, ainsi que sur les horaires et la santé-sécurité.

Contrairement à ce qu'on pourrait d'abord croire, Spécialités d'bois Linéaire ne porte pas ce nom parce qu'on y produit du bois en longueur. Il s'agit d'une usine où on ajoute de la valeur aux résidus de bois provenant de la scierie voisine. C'est plutôt parce que l'usine est située à Saint-Côme Linéaire, un village qui se trouve à l'ouest de Saint-Georges de Beauce.

Luc L.

Tout sur les négos du secteur public: http://www.csn.qc.ca /SPNegos98/SP98FrSet.html



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

| A. Choisissez la reponse adequate. |
|---|
| Étant sans emploi, il voulait à To- ronto. |
| a) faire application; b) postuler un emploi; c) faire |
| une demande d'emploi |
| la hausse des taux, ce fut la faillite de l'entreprise. |
| |
| a) Dû à; b) À cause de; c) En raison de |
| 3. À ce des pourparlers, l'employeur |
| et le syndicat s'étaient entendus pour ne faire aucun commentaire. |
| |
| a) stade; b) stage |
| 4. L'incendie dans l'entrepôt. |
| a) a pris naissance; b) a originé; c) a débuté |
| J'ignorais que tous étaient remplir ce formulaire. |
| a) supposés; b) supposés de; c) censés |
| 6. Cette professeure compétente se |
| trompe. |
| a) censément; b) sensément; c) supposément |
| 7. Il préfère un autre club sportif. |
| a) appuyer; b) supporter; c) autre réponse |
| 8. «Ça y est, se dit-elle, j'ai mon entre- |
| vue.» |
| a) failli; b) échoué; c) échoué à |
| 9. «Au moins vous avez votre examen |
| |
| de probation.» |
| a) passé; b) passé à; c) réussi; d) réussi à |
| 10. C'est le moyen le plus contre l'ab- |
| sentéisme. |
| a) effectif; b) efficace; c) efficient |
| Réponses: |
| 1. b) c); 2. b) c); 3. a); 4. a) c); 5. c); 6. a); 7. a); |
| 8. c); 9. c); d); 10. b). |
| B. Des mots et des villes |
| Vrai ou faux? |
| coton vient de Cotonou, ville du Bénin |
| damassé vient de Damas, ville de Syrie |
| jean vient de Gênes, ville d'Italie |
| limoger vient de Limoges. ville de France |
| satin vient de Tsia-Toung, ville de Chine |
| une Cayenne est une habitante de Havre- |
| Saint-Pierre |
| un dalmatien est un habitant de la Dalma- |
| tie |
| un Tracéien est un habitant de Tracy |
| un Méchinois est un habitant de Méchins |
| les Pistolets sont les habitants de Trois-Pis- |
| toles |
| role2 |

Robert Boucher

Bie N v E n u e

Banque Nationale

À l'emploi de la division recouvrement de Mastercard de la Banque Nationale à Montréal, quelque 30 employé-es font maintenant partie d'un syndicat CSN. Ainsi en a décidé le Conseil canadien des relations du travail, le 13 octobre. Dans des bureaux perchés au 23e étage du 700 rue de La Gauchetière Ouest, au cœur de Montréal, ces salarié-es de Mastercard travaillent à recouvrer les comptes délinquants depuis 30 jours.

Dentaide

Les remboursements de soins dentaires de Dentaide seront faits par du personnel syndiqué. En octobre, 40 employées de Dentaide à Montréal ont fait le «pont» avec la CSN. Les principaux utilisateurs de Dentaide sont: Assurances Desjardins, SSQ-Vie et des groupes d'employé-es municipaux. L'Association des chirurgiens-dentaires du Québec est à l'origine de l'entreprise.

Jardin de fruits

Au Jardin de fruits, à Montréal, les travailleuses ont dit oui à la CSN, le 14 octobre.

Cuisine Zen

Après avoir médité, cela allait de soi, les 41 employé-es du restaurant Zen Cuisine Chinoise de Montréal se sont aussi tournés vers la CSN, en octobre, pour les représenter auprès de leur patron. Le restaurant niche à l'hôtel Westin, où les salarié-es sont déjà membres d'un syndicat affilié à la centrale syndicale.

Maison pour elles

Les 20 travailleuses de la Maison d'hébergement pour elles, à Granby, ont aussi adhéré à la CSN. Voilà cinq ans qu'elles œuvrent auprès des enfants et des femmes victimes de violence conjugale.

Ambulanciers Donnacona et Dessercom

Avec la CSN, les techniciens ambulanciers ont obtenu la reconnaissance de leur profession. Et leur cœur bat toujours pour la centrale syndicale. Ainsi, les techniciens d'Ambulance Benoît, à Donnacona, ont eux aussi, après avoir

«magasiné», choisi la CSN, plutôt que le «298» de la FTQ. Tout comme leurs collègues de Dessercom de Drummondville, qui ont voté pour notre centrale.

Barraute

Les 19 employées de la Caisse populaire de Barraute en Abitibi-Témiscamingue-Ungava ont adhéré à la CSN.

Saint-Charles

À la fin du mois de septembre, les 26 employé-es de la municipalité Saint-Charles de Drummondville ont joint la CSN.

Autobus Dion

Invités à se prononcer sur leur syndicat, les 45 employé-es des Autobus Dion, en Estrie, ont opté pour la CSN. Auparavant, ils étaient membres des Teamsters de la FTQ.

Témisco

À Notre-Dame-du-Nord, au Témiscamingue, les 45 travailleurs de Témisco ont préféré, à l'occasion d'un vote, la CSN aux Métallos de la FTQ. Ils fabriquent des remorques de camion.

Michel Crête

Vous connaissez quelqu'un qui veut en finir avec l'injustice, l'arbitraire? Quelqu'un qui aimerait améliorer ses conditions de travail? Son salaire? Quelqu'un qui voudrait négocier d'égal à égal avec son employeur?

Invitez-le donc chez vous, à la CSN!

Un seul numéro de téléphone: le Service de syndicalisation de la CSN 1 800 947-6177

La CSN sur Internet: http://www.csn.qc.ca

Réponse. Seul le mot coton ne vient pas d'une ville. Mais les habitants de Trois-Pistoles sont plutôt des Pistolois et des Pistoloises, et les habi-

tants de la Dalmatie sont des Dalmates.

Gérald Larose Un coureur de fond

Le dernier Conseil confédéral de la CSN a souligné par une ovation debout qui a duré

plusieurs minutes le quinzième anniversaire de l'arrivée de Gérald Larose à la présidence du mouvement.



vait rapide et vif. quand il a été élu pré-

On le sa-

sident le 28 septembre 1983. On sait maintenant qu'il est aussi un formidable coureur de fond. Car il en faut des réserves d'énergie, de la volonté et de la patience pour avoir réussi à traverser toutes ces années, en alliant une rare vigueur intellectuelle à une capacité de travail hors du

> commun. Ce qui a donné à la CSN une remarquable crédibilité, dans tous les milieux.

Ces applaudissements nourris se voulaient

sans doute un témoignage d'appréciation de la part des délégués, en même temps, aussi, qu'une invitation à poursuivre. « Si on veut encore de moi, je suis prêt à continuer », a confié un Gérald Larose plutôt ému.

L.L.

Un centre commercial pour soins de santé?

Les deux syndicats des employés généraux aux campus Notre-Dame et Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) ne croient pas que le projet de Centre ambulatoire améliorera les services. Après un investissement de 475 millions \$ dans ce projet, le CHUM comptera moins de lits que maintenant, aura une salle d'urgence en moins et le nouveau centre ambulatoire ne recevra que des patients référés, ce qui représente une perte importante de ressources de première ligne.

L'Hôtel-Dieu sera dépouillé de ses lits d'hospitalisation, de son unité de grands brûlés, de son urgence, de ses salles de chirurgie. Il deviendra un

centre administratif, un centre de cliniques externes spécialisées, un centre commercial et de stationnement de 1200 places. En y introduisant un service payant d'hôtellerie pour éviter le transport entre deux traitements ou pour ceux qui voudront et pourront se payer une période de convalescence, le CHUM emboîte le pas à une médecine à deux vitesses.

Les deux syndicats estiment que tout nouvel investissement dans le CHUM doit servir en priorité à augmenter son budget de fonctionnement pour soulager les listes d'attente pour les traitements et les rendez-vous et pour garantir à la population un personnel en nombre suffisant.

T.J.

Le CRIM dénonce la taxation des tiers occupants

Le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) et des associations étudiantes ont tenu une conférence de presse, le 21 octobre, afin de dénoncer les comptes de taxes reçus par les syndicats du Collège du Vieux-Montréal pour leurs bureaux fournis par l'employeur dans le cadre de l'application de la convention collective. Les organisations étudiantes craignent d'ê-

tre également dans le collimateur de la municipalité. À cette occasion, le

contre une pratique aussi insensée et au ministre des Affaires municipales



regroupement a demandé aux cinq candidats à la mairie de Montréal de se prononcer

de modifier la loi pour mettre fin à une telle situation.

Sur la photo, Michel

Taylor, du Conseil du travail de Montréal, Dominique Poulin de la FECQ, porte-parole des étudiants, Arthur Sandborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) et porte-parole regroupement. Johanne Cadieux, présidente du Syndicat du personnel de soutien du cégep du Vieux-Montréal (CSN) et Pierre Séguin, du Syndicat des interprètes (CEQ).

R.B.

Grève pour une table commune

Depuis près de 50 ans, le Syndicat national des employés de garage de Rimouski négociait à une table commune avec les six concessionnaires où il détient une accréditation. Cette négociation regroupée a permis d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés en minimisant la possibilité de concurrence entre les concessionnaires par des disparités et des écarts dans les conditions de travail. En 1995, les employeurs ont refusé de négocier en commun et ont conclu des conventions séparées comportant des reculs et même des clauses «orphelin», comme le prolongement de la période de probation de 6 à 12 mois de travail consécutifs pour les nouveaux arrivants. Le syndicat a donc décidé que le retour à une table commune était suffisamment important pour déclencher une grève générale illimitée, le 21 septembre, afin de faire entendre raison à cinq des six concessionnaires qui se montrent récalcitrants à cette approche.

Luc L.

Plus je commence jeune, meilleurs seront mes revenus à la retraite

Revenu annuel imposable entre 25 001 \$ et 29 589 \$

Valeur future d'un investissement annuel net de 627 \$

5 ans 10 ans 20 ans 30 ans **REER** conventionnel 9,80 % * 6677\$ 17322\$ 61 477 \$ 173 913 \$ REER Fonds de travailleurs 6,75 % ** 11698\$ 27913\$ 81 553 \$ 184 631 \$

* Moyenne annuelle sur dix ans des fonds diversifiés de placement. ** Moyenne annuelle historique d'un fonds de travailleurs. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez les informations requises dans le prospectus de Fondaction.



